

1952. N. 13

27

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



9 20519002 4505 3

11

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à l'Amembassadeur
des Etats-Unis d'Amérique au Canada

SECRETARY OF STATE TO THE AMERICAN AMBASSY

W-176

OTTAWA, le 23 juin 1952. ON

OTTAWA, le 23 juin 1952. EXCELLENCE

L'au l'honneur de me réléver à votre note N. 202, en date du 23 avril 1952, dans laquelle vous me rémettiez un projet de décret sur l'attribution des canaux de navigation aux stations de télégraphie sans fil de la frontière du Canada. Les dispositions de ce projet de décret sont en accord avec les dispositions de la loi sur les canaux de navigation des Etats-Unis. Je vous prie de vouloir bien agréer les présentes que ce projet de décret est en accord avec les dispositions de la loi sur les canaux de navigation des Etats-Unis. Je vous prie de vouloir bien agréer les présentes que ce projet de décret est en accord avec les dispositions de la loi sur les canaux de navigation des Etats-Unis. Je vous prie de vouloir bien agréer les présentes que ce projet de décret est en accord avec les dispositions de la loi sur les canaux de navigation des Etats-Unis.

L. B. PEARSON
L. B. PEARSON

AA
BA
19

AA
DD
19

5
P